

RECOMMANDATIONS POUR LE RETOUR À LA COMPÉTITION

MEILLEURES PRATIQUES POUR LA COMPÉTITION

La sécurité est la priorité absolue dans tous les aspects de notre retour à la compétition. Les clubs doivent respecter les règlements municipaux, provinciaux et nationaux en matière de rassemblements et toutes les autres restrictions et obligations. Les clubs doivent également respecter les exigences de leur association provinciale et de leurs installations. Ceci pourrait avoir une incidence sur le nombre de plongeurs présents à la compétition, le nombre d'officiels et de bénévoles nécessaires et sur la participation de spectateurs. L'environnement de compétition (zone en piscine et hors piscine) doit continuellement être évalué afin d'assurer que des précautions sont en place pour minimiser le risque pour les plongeurs, les entraîneurs, les officiels, les bénévoles et les spectateurs sur place (où et lorsque permis). Il est possible qu'au départ, le retour à la compétition ne puisse qu'avoir lieu localement, alors que les clubs et programmes évaluent les répercussions de déplacements à l'extérieur pour la compétition (hôtels et restaurants).

Chaque association provinciale a l'autorité de déterminer les directives de compétition appropriées au sein de leur juridiction. Dans le cadre du retour à la compétition, des meilleures pratiques, des recommandations et des exemples de gestion d'une compétition ont été créés, incluant, entre autres, le nombre minimal d'officiels aux abords de la piscine, comment respecter la distanciation physique au cours d'une compétition et comment limiter la manipulation de papier. Une variété de formules de rencontres/opportunités de compétition pourraient être offertes à travers le pays, y compris des compétitions internes, des rencontres virtuelles et des opportunités de compétition non-sanctionnées.

La compétition pourrait avoir une allure bien différente pour les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les bénévoles et les spectateurs lorsque les compétitions redémarreront. Les directeurs de rencontres devront être polyvalents et collaborer avec les associations provinciales et le personnel technique des clubs afin de mettre sur pied des opportunités de compétition sanctionnées qui respectent les mandats et les lignes directrices actuelles des autorités sanitaires locales et provinciales, en plus des directives de leur association provinciale.

PRÉ-COMPÉTITION

- Le directeur de la rencontre coordonnera ou délèguera les mesures de sécurité devant être mises en place pour la compétition (qui respectent au minimum les lignes directrices et les mandats provinciaux, municipaux et locaux).
- Le directeur de la rencontre collaborera avec l'installation pour confirmer toute la logistique et les attentes.

- Le directeur de la rencontre et le juge-arbitre travailleront avec les représentants de l'installation pour créer un plan qui établit toutes les attentes, y compris l'entrée et la sortie, le flux et les déplacements et l'emplacement des officiels, des entraîneurs et des plongeurs selon les exigences de l'installation. Les meilleures pratiques indiquent la création d'un diagramme de la piscine qui détaille l'emplacement de tous les participants et le flux du trafic aux abords de la piscine.
- Nous recommandons d'attribuer un emplacement aux abords de la piscine à chaque club participant où ses membres pourront déposer leurs objets personnels et se rassembler tout au long de la compétition. Pour faciliter le processus, l'emplacement de ce lieu sera communiqué explicitement aux entraîneurs à l'aide d'un diagramme de la piscine.
- Les protocoles de désinfection devraient être établis et diffusés avant le début de la rencontre par le directeur de la rencontre et être intégrés dans le cadre de l'horaire du déroulement de la session.
- Aucune réunion technique ne devrait avoir lieu en personne. Les réunions techniques peuvent avoir lieu par courriel, virtuellement ou par appel conférence avant le début de la compétition.
- Donner des directives aux officiels et bénévoles relativement à ce qu'ils devraient apporter avec eux, par exemple, leur propre masque ou couvre-visage, désinfectant à main, bouteille d'eau remplie, crayon, planchette à pince, le cas échéant. On devrait également leur communiquer à l'avance les attentes une fois aux abords de la piscine (par exemple, où se rencontrer, les endroits où ils peuvent et ne peuvent pas aller, etc.)
- Selon les exigences de l'installation en vigueur pour l'accès aux vestiaires au moment de la compétition, les plongeurs devraient se présenter à la piscine en portant déjà leur maillot de bain.
- Nous recommandons que chaque club apporte sa propre tente pliante pour se changer (exemples [ICI](#)) afin de limiter l'utilisation des vestiaires.
- Nous recommandons que les plongeurs n'utilisent pas les casiers des vestiaires et qu'ils apportent tous leurs effets personnels à l'endroit désigné pour leur club aux abords de la piscine.
- Les officiels devraient arriver à la piscine à l'heure et à l'endroit pré-désigné, vêtus de leur uniforme et ayant leurs chaussures pour la piscine avec eux, en plus de respecter toutes les directives données à leur arrivée.
- Tout l'équipement, tels les claviers numériques, cartons de notation, planchettes à pince, sifflets, ordinateurs portables et chaises devraient tous être nettoyés et désinfectés avant et après chaque session.
 - Recommander que chaque officiel ait accès à un clavier numérique et/ou une série de cartons de notation désignés pour toute la fin de semaine.
 - Recommander que chaque officiel apporte son propre sifflet.
- Faire signer un formulaire de conduite et de conformité à tous les participants (athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles et autres personnes impliquées) qui explique les conditions dans la trousse de compétition.
- Le non-respect des conditions du formulaire de conduite et de conformité de l'événement entraînera le retrait du participant.

DISTANCIATION PHYSIQUE ET MESURES DE SÉCURITÉ

- Sur le site, nous recommandons l'installation d'indications claires (ex. : points de couleur, ruban adhésif, autocollants, etc.) au plancher et sur les plateformes qui expliquent aux plongeurs où se placer lorsqu'ils attendent en ligne afin de respecter la distanciation physique.
- Les plongeurs qui attendent en ligne ne devraient pas se trouver dans les marches. Nous recommandons plutôt qu'un nombre limité de plongeurs (selon l'espace disponible à chaque installation) attendent sur les plateformes et que la plupart des plongeurs attendent au sol et ne montent que lorsqu'un plongeur est à l'eau. Le nombre recommandé pour chaque plateforme est de quatre au maximum. Ceci leur permettra l'espace nécessaire pour simuler les plongeurs avant de les exécuter.
- Lorsque disponible, nous recommandons l'utilisation d'émetteurs-récepteurs portatifs (c.-à-d. walkie-talkie). Il sera nécessaire de les désinfecter d'un utilisateur à l'autre.
- Lorsque possible, l'utilisation de bacs en plastique pour contenir les effets personnels devrait être considéré.
- Nous ne recommandons pas l'utilisation de trampolines et de tremplins à sec lorsque vous accueillez une compétition et chaque athlète devrait apporter son propre tapis d'éirement ou de yoga et autre équipement de réchauffement.
- Chaque pièce d'équipement partagée utilisée (si permis par l'installation ou les directives provinciales) devrait être désinfectée après avoir été utilisée par un athlète.
- Les protocoles de nettoyage devraient être clairement communiqués à l'avance à tous les participants par l'organisateur de la compétition.
- Toutes les personnes sur place doivent suivre les règlements provinciaux et de l'installation en portant un masque lorsqu'aux abords de la piscine, à l'exception des athlètes, dans certaines circonstances.
- Les plongeurs doivent porter un masque en tout temps, sauf dans les périodes d'entraînement à l'eau et lorsqu'ils exécutent un plongeon en compétition. En compétition, nous recommandons le port du masque pour les plongeurs entre chaque plongeon.
- Pour demeurer efficace, un masque doit demeurer sec.
- Nous recommandons que l'organisateur de la compétition fournisse des masques à usage unique au site de compétition au besoin, mais il incombe à chaque personne présente et à chaque club d'apporter leurs propres masques.
- Il pourrait aussi être nécessaire d'examiner s'il est possible d'accueillir des spectateurs, en vérifiant les directives locales. Si possible, les spectateurs doivent respecter les protocoles de santé et de sécurité et signer une attestation de santé lorsqu'ils entrent dans l'installation.
- Toute personne qui ne se sent pas bien (athlète, entraîneur, juge, bénévole de l'événement, etc.) doit demeurer à la maison.
- Tous les participants, entraîneurs, juges, bénévoles et spectateurs devraient compléter une attestation de santé à leur arrivée sur place.

HORAIRE ET FORMULE DE LA COMPÉTITION

- Les horaires d'entraînement devront être examinés et modifiés pour maintenir la distanciation physique et assurer un nettoyage adéquat entre les groupes.
 - Autant que possible, les entraînements devraient être offerts en formule « groupe d'entraînement ».
 - Le nombre de plongeurs de chaque groupe d'entraînement doit respecter les mesures de sécurité en vigueur dans la province et l'installation.
- Il n'y aura aucune session d'entraînement « libre » au cours de la compétition et au cours des entraînements limités, seuls les tremplins utilisés pour la prochaine épreuve seront « ouverts ».
- Des épreuves simultanées peuvent avoir lieu si les directives sanitaires locales et de l'installation le permettent. Il s'agit d'une question de capacité qui doit être déterminée selon la situation locale.
- Au cours des journées d'entraînement, des plages horaires d'entraînement devraient être assignées aux clubs.
- Pendant la compétition, les athlètes recevront des horaires d'entraînement en vertu des épreuves auxquelles ils sont inscrits.
- Les tremplins seront fermés à la suite de chaque épreuve pour un nettoyage et une désinfection de l'équipement.
- Seuls les athlètes et les entraîneurs qui participent à l'épreuve en cours pourront demeurer aux abords de la piscine. Selon les directives en vigueur à l'installation en question, il pourrait être permis aux athlètes qui ne compétitionnent pas de demeurer sur les lieux pourvu qu'ils respectent la distanciation physique.
- Les entraîneurs pourront s'installer n'importe où à la piscine, pourvu qu'ils ne gênent pas la vue des officiels ou des travailleurs de la table des juges.
- Un espace désigné pour l'entraîneur du plongeur actif sera indiqué et réservé. Après l'exécution de plongeon, l'entraîneur doit quitter l'espace désigné.
- Aucun spa ne sera utilisé au cours de la compétition mais les douches sont permises s'il est possible de respecter la distanciation physique et que les directives municipales permettent leur utilisation.
- Tous les entraîneurs et les athlètes seront responsables de leurs propres repas et boissons au cours de la compétition.
- Envisager de fournir des repas pré-emballés pour les officiels et les bénévoles. Si vous ne fournissez pas de repas, vous devrez le communiquer à l'avance.
- Un espace désigné doit être fourni pour le rassemblement des officiels qui est suffisamment grand pour permettre la distanciation physique.
- Aucune salle de réception ne sera offerte à la piscine.
- Si possible, des télévisions ou écrans additionnels devraient être installés à la piscine pour afficher les résultats et les reprises afin de compenser pour les limitations au niveau de l'emplacement d'où les entraîneurs peuvent visionner la compétition.

- Les athlètes et les entraîneurs qui s'échauffent lors de leurs plages d'entraînement à sec désignées ont la permission d'être sur place.
- Les épreuves en synchro ne sont pas recommandées et ne seront pas disputées aux compétitions nationales.

SECRÉTARIAT / GESTION DE LA RENCONTRE

- Limiter la manipulation de papier entre l'équipe du secrétariat et l'utilisateur final.
- Installer des stations de désinfectant pour les mains aux endroits clés alentour de la piscine et sur les tables de résultats.
- Les listes de plongeon doivent être soumises par voie électronique avant l'arrivée au site de compétition.
- La salle du secrétariat et réservée exclusivement au personnel du secrétariat.
- Les résultats peuvent toujours être affichés sur un mur désigné et les listes de vérification des plongeurs à proximité du tableau de compétition. Si possible, un site web qui inclut les listes de départ, les listes de vérification et les résultats devrait être développé.
- Un registre complet de tous les officiels et bénévoles, incluant leurs coordonnées, qui ont travaillé au cours d'une session doit être complété par le directeur de la rencontre pour toutes les sessions.
- Les présentations des finalistes seront faites exclusivement par l'annonceur.
- Les cérémonies de médailles peuvent avoir lieu si elles respectent les mesures de distanciation physique. Par exemple, un athlète peut ramasser sa propre médaille sur une table et se tenir sur un podium élargi. Aucune personne ne peut placer une médaille autour du cou d'un athlète.
- Des barrières devraient être érigées alentour des quatre travailleurs permis à la table des résultats et leurs positions devraient respecter les principes de distanciation physique.
- Le personnel d'événement permis inclut : annonceur, opérateur informatique principal, opérateur informatique secondaire et responsable des feuilles-témoin, en plus d'un superviseur.
- Il est recommandé que les mêmes travailleurs de table demeurent au même endroit pour toute la durée de leur quart de travail. Les journées peuvent être divisées en deux quarts de travail.
- Le directeur de la rencontre devrait prévoir un ou deux bénévoles supplémentaires à chaque quart de travail pour remplacer une personne qui ne se sent pas bien ou qui n'effectue pas adéquatement ses fonctions.

JUGES ET ARBITRES

- Des barrières physiques devraient être installées entre les officiels car il n'est pas possible de maintenir une distanciation physique adéquate pour juger.

- Les officiels doivent faire l'effort d'utiliser le même équipement toute la journée (carton de pointage, clavier numérique, plaquette à pince, crayon, sifflet).
- S'il n'est pas possible que chaque personne ait accès à son propre équipement, l'équipement doit être désinfecté entre chaque épreuve.
- Les chaises pour juges seront désinfectées entre chaque épreuve.
- Si la section des spectateurs est ouverte et que les juges s'y trouvent, des barrières doivent être érigées pour les séparer du public et les sièges doivent être désinfectés après chaque utilisation.
- Le juge sur la plateforme doit porter un masque et une visière de protection lorsqu'il exerce ses fonctions. Si possible, considérer l'utilisation d'une webcaméra pour remplacer le juge de tour.
- Si l'hébergement à l'hôtel est nécessaire, les officiels auront leur propre chambre.
- Lorsque possible, la distance entre l'hôtel et la piscine devrait être parcourue à pied.
- De grands bacs en plastique seront fournis aux juges pour leurs effets personnels lorsqu'ils sont à la piscine (manteaux, sacs, bottes, etc.)
- De petits bacs en plastique pouvant être placés sous une chaise seront fournis aux juges pour les effets personnels (cartons de notation, plaquette à pince, crayon, téléphone, sifflet, etc.)